

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]



Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik ~
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazik, e Breizh-izel

Niver - Numéro 61 / A viz Ebrel - Avril 2023



Un centenaire, une montre, une école et un clocher

En janvier dernier, Henri Le Gars a fêté ses 100 ans : c'est l'occasion pour nous de lui consacrer deux articles.

L'article suivant fait le point sur les différentes transcriptions, identifications et revenus des participants nobles d'Ergué-Gabéric à la montre militaire de 1481.

Ensuite on refait l'histoire de l'ouverture de la première école communale et de son premier instituteur, un jeune prêtre qui partira en mission aux Etats-Unis.

Comme à l'accoutumée chaque trimestre, on n'échappe pas aux lectures et critiques du paysan bas-breton Jean-Marie Déguignet, en l'occurrence à propos des journaux de la période 1870-1905.

Les trois articles qui suivent sont alimentés par des revues de presse, des photos de groupe ou des affiches :

✚ Un mariage en 1893 avec usurpation d'identité du père du marié.

✚ Un grand banquet de noces en 1932 et des photos des participants à identifier.

✚ Des affichettes de tarification des cérémonies religieuses de la 1^{ère} à la 5^{ème} classe.

Et pour finir, l'histoire de la chute foudroyante et de la double reconstruction du clocher de la chapelle de St-Guénolé, en 1910 et en 2000.

* * * * *

Une grande annonce pour les mois à venir : le site Internet grandterrier.net ou .bzh va subir une opération chirurgicale, l'objectif étant de pouvoir être consulté depuis un téléphone connecté tenu en main à la verticale.

Cela se fera en deux étapes : jusqu'en juin prochain, création du nouveau site, et ensuite, pendant l'été 2023 basculement de tous les articles sous la nouvelle présentation.



Table des matières

Il y a 100 ans le 27 janvier 1923 naissance d'Henri Le Gars à Odet, « <i>Ur c'hantvloazyad bouilh</i> »	1
Le discours des quarante ans de carrière O.C.B. d'Henri Le Gars, « <i>Redeg e reuz gant Bolloré</i> »	3
Des gabérisois à la montre d'hommes d'armes en brigandines de 1481, « <i>C'hoari soudardig</i> »	5
L'ouverture de la première maison d'école communale en septembre 1854, « <i>Ar skol gozh</i> »	8
Premier instituteur de l'école communale et missionnaire en Amérique, « <i>Skolaer ha beleg</i> »	10
La lecture critique des journaux de 1870-1905 par Jean-Marie Déguignet, « <i>Ar gazetennoù</i> »	12
Usurpation de signature malgré une majorité matrimoniale en 1893, « <i>Ur sinatur uzurpet</i> »	14
Photos et menu d'un banquet de noces à Odet et à Ker-Anna en 1932, « <i>Friko vraz evit an holl</i> »	16
La tarification par classes pour les enterrements et mariages en 1946-60, « <i>Oferennoù ker</i> »	19
Le clocher de Saint-Guénolé abattu par la foudre en décembre 1910, « <i>Un tour-iliz kouezet</i> »	22
Un clocher historique enfin restitué en l'an 2000 à ses habitants voisins, « <i>Un tour-iliz war-sav</i> »	24

Il y a 100 ans le 27 janvier naissance d'Henri Le Gars

ur c'hantvloazyad bouilh

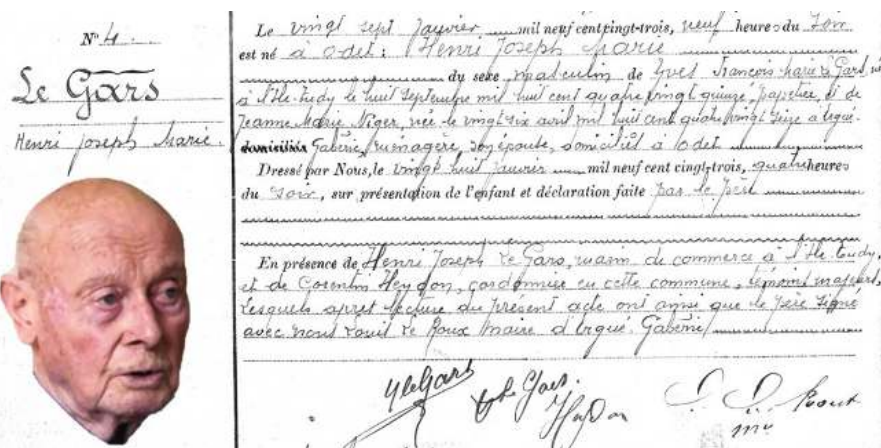
Le 27 janvier 1923 à 21:00 naissait Henri-Joseph Le Gars à Odet en Ergué-Gabéric. Cent ans après il habite toujours dans son quartier, dans sa maison neuve au 1 rue de la Papeterie. Son grand-père marin est porté disparu en mer en 1900 : comment et pourquoi son père, né à l'Île-Tudy, est-il venu travailler à la papeterie d'Odet des Bolloré.

Sources : actes d'état-civil des années 1900 et 1923, coupures de presse du « *Courrier du Finistère* » et souvenirs familiaux.

Origines familiales maritimes

Le père et le grand-père d'Henri Le Gars se prénommaient Yves tous deux, et étaient nés à l'île-Tudy respectivement en 1869 et 1895. Le second a 5 ans lorsque son père périt en mer. Il ne sera pas marin, mais employé de papeterie : « *Par l'intermédiaire du préfet mon père a trouvé un emploi de domestique sur le yacht du père Thubé, le frère de Mme Bolloré. Ça ne lui plaisait pas, si bien qu'à 17 ans, en 1912, il a préféré venir travailler à l'usine Bolloré d'Odet.* » (interview d'Henri en 2007).

Il se marie à une gabéricoise, Jeanne-Marie Niger, et en janvier 1923 ils donnent naissance à Henri : « *Le vingt sept janvier mil neuf cent vingt-trois, neuf heures du soir est né à Odet Henri Joseph*



Marie du sexe masculin de Yves François Marie Le Gars né à l'Île-Tudy, papetier, et de Jeanne Marie Niger, ménagère. »

Sur son acte de naissance, on peut voir que son parrain s'est déplacé le lendemain à Ergué-Gabéric : « *En présence de Henri Joseph Le Gars marin de commerce à l'Île-Tudy et de Corentin Heydon, cordonnier en cette commune* ». Cet Henri au patronyme Le Gars est en fait l'oncle par alliance d'Henri, marié à sa tante Henriette Le Gars.

Ce parrain, qui lui a donné son prénom, a préféré le métier de marin de commerce, peut-être parce que moins dangereux que celui de pêcheur que pratiquaient ses ascendants. En tous cas la mort en mer du grand-père Yves les a tous marqués : « *En février 1900, le Petit-Mousse de l'Île-Tudy, parti à la pêche aux maquereaux avec neuf hommes d'équipage, disparaît corps et biens lors d'une tempête ; ce naufrage fait 8 veuves et 18 orphelins* » (Wikipedia, l'Île-Tudy).

Pendant l'hiver 1900 les naufrages de bateaux sont innombrables dans tous les ports du sud-finistère. Les journaux locaux comme « *Le Courrier du Finistère* » en comptent 4 ou 5 par jour, notamment, comme celui du « *Petit Mousse* » qui est porté disparu : « *On est sans nouvelles du bateau Le Petit Mousse sorti*

Janvier 2023

Article :

« *Origine familiale et naissance en 1923 d'Henri Le Gars, futur centenaire* »

Espace Mémoires des Papetiers

Billet du 28.01.2023

Le « *Courrier du Finistère* » est créé en janvier 1880 à Brest par un imprimeur Brestois, Jean-François Halé-gouët qui éditait à Brest depuis 1848 le journal *L'Océan*, et par Hippolyte Chava-non, rédacteur en chef commun des deux publica-tions.



dimanche du port. ». Et on retrouve l'épave près de Beg-Meil : « Le 20, à 8 heures du matin, l'embarcation a été trouvée abandonnée sur les récifs de la pointe de "Beg an Garrek". »

Le Courrier du Finistère
 JOURNAL FRANÇAIS-BRETON
 PARAISSANT LE SAMEDI.
 BUREAU & IMPRIMERIE
 4 - Rue de la Gare - 4
 BREST
 1875 - 1876 - 1877 - 1878 - 1879 - 1880 - 1881 - 1882 - 1883 - 1884 - 1885 - 1886 - 1887 - 1888 - 1889 - 1890 - 1891 - 1892 - 1893 - 1894 - 1895 - 1896 - 1897 - 1898 - 1899 - 1900

Ile-Tudy
Un naufrage. — On est sans nouvelles du bateau *Le Petit Mousse* sorti dimanche du port. L'équipage était composé de neuf hommes.
 L'on suppose que le bateau le *Petit Mousse*, n° 1735, patron Perin, de l'Ile-Tudy, a péri corps et biens dans la journée de lundi. Son rôle a été trouvé avec la boîte et déposé au bureau de la marine. Un bateau du même port rentré lundi à Concarneau avait aperçu le *Petit Mousse* dans la journée pendant deux heures consécutives, fuyant devant la tempête. L'équipage, composé de neuf hommes, laisse 35 orphelins.

Son équipage était composé de 9 marins, et Yves Le Gars en faisait partie : « 5° Le Gars Yves, 30 ans, marié, 3 enfants ». Son corps ne sera retrouvé que le 20 avril au large du Guilvinec tel que l'atteste son acte de décès : « ont comparu Autret Hervé, âgé de cinquante ans et Volant Henri, âgé de trente huit ans, tous deux marins, domiciliés à Lesconil en Plobannalec, lesquels nous ont déclaré que ce soir à trois heures du soir ils ont trouvé en mer à un mille au large Le Gars Yves ».

3 mars 1900
LE COURRIER DU FINISTÈRE
Concarneau
Le naufrage du « Petit Mousse ».
 — Le canot de pêche *Petit Mousse*, n° 1735 de l'Ile Tudy, a dû chavirer en baie de Concarneau dans la nuit du 19 au 20 février, comme nous l'avons déjà dit.
 Le 20, à 8 heures du matin, l'embarcation a été trouvée abandonnée sur les récifs de la pointe de « Beg an Garrek »
 Les 9 hommes composant l'équipage ont tous péri.
 Voici leurs noms :
 1° Perrin, Louis, 48 ans, patron, il laisse une veuve et 5 enfants ; 2° Decolisy, Edouard, 26 ans, marié, 1 enfant ; 3° Beauflis, Gabriel, 29 ans, marié, 1 enfant ; 4° Le Gall, Alain, 30 ans, marié, sans enfant ; 5° Le Gars, Yves, 30 ans, marié, 3 enfants ; 6° Le Nours, Auguste, 46 ans, marié, 5 enfants ; 7° Cloarec, Jean-Louis, 48 ans, marié, 3 enfants ; 8° Bodet, Pierre, 27 ans, veuf, 1 enfant ; 9° Charlot, André, 27 ans, marié, sans enfants.
 Tous inscrits au quartier de Quimper. Ces malheureuses victimes laissent 9 veuves et 23 orphelins.
 Le 20, à une heure du soir, on a découvert sur la grève de Kerline, en Trégunc, le cadavre de Alain-Joseph Le Gall, l'une des victimes de ce naufrage ; après l'accomplissement des formalités d'usage, il a été transporté par mer à l'Ile Tudy pour y être inhumé.



N° 51.
 L. GARS
 Yves
 19 février

L'AN mil neuf cent, le vingt avril, à cinq heures du soir, devant Nous Le Baron François, Maire, remplissant les fonctions d'Officier public de l'État-Civil de la commune de Guilvinec, ont comparu Autret Hervé, âgé de cinquante ans et Volant Henri, âgé de trente huit ans, tous deux marins, domiciliés à Lesconil en Plobannalec, lesquels nous ont déclaré que ce jour à trois heures du soir ils ont trouvé en mer à un mille au large Le Gars Yves, marin, âgé de trente trois ans, né à l'Ile Tudy et de son mariage légitime des feus Joseph et Coisy Angélique, épouse de Cleuzou Henriette, est décédé en mer à la heure du dix neuf février dernier, ainsi que nous nous en sommes assuré ; Et ont les comparants déclaré en service signés après lecture du présent acte. (Quatre mots rayés subs approuvés)

Le Baron

Les quarante ans de carrière O.C.B. d'Henri Le Gars

Redeg e reuz gant Bolloré

La retranscription des souvenirs d'un comptable à la mémoire intacte et dévoué à l'entreprise Bolloré, de 1942 à 1981 sur les deux sites bretons de fabrication de papier, à Odet (Ergué-Gabéric) et Cascadec (Scaër).

Sources : bande son de l'interview du 8 novembre 2013 au manoir d'Odet par Mylène Mostini d'ITV et Jean Cognard. En 2013 il avait 90 ans, et 10 ans plus tard le 16 janvier 2023, il racontait rigoureusement les mêmes souvenirs devant 100 bougies et une centaine d'invités.

Les années passées chez Bolloré

Henri Le Gars, né en janvier 1923, a fait toute sa carrière dans les deux usines sœurs d'Odet et de Cascadec des industriels papetiers Bolloré, distantes de 23 km l'une de l'autre. Il est embauché à Odet en novembre 1939, passe à Cascadec en juillet 1942, est mobilisé en février 1945, revient à Cascadec en mai 1946, puis à Odet en avril 1947, pour y rester jusqu'en mai 1981.

Il raconte ses années 1942-1981 lors d'une interview de 50 minutes réalisée en novembre 2013 alors qu'il a 90 ans. On trouvera ci-dessous l'enregistrement audio et la retranscription intégrale de ses propos avec les marques hh:mm de repérage. Le 16 janvier, devant un "kouign aman" illuminé



de 100 bougies, il refait un résumé de cet interview, le temps pour toutes les bougies de s'éteindre progressivement semblant égrener les années passées.

Son discours commence par son arrivée à Cascadec comme comptable de l'activité d'expédition du papier à cigarettes : « *Le 13 juillet 1942 je suis allé remplacer mon beau-frère aux expéditions des cahiers OCB* ». Et deux événements, le premier étant l'incendie de son atelier : « *Tous les camions étaient équipés avec des gazogènes car il n'y avait pas d'essence pour rouler. Et quand on arrêtaient ces gazogènes il y avait un retour de flammes qui se produisait. Et c'est ce qu'il y a eu lieu. Et comme on n'arrivait pas à presser les ballots de chiffon dans les bouts, ça a cramé en moins de deux.* »

Le 2e événement est l'annonce du débarquement en juin 1944 et sa convocation au conseil de révision



Janvier 2023

Article :

« *Les 40 ans de vie OCB, Odet-Cascadec-Bolloré, d'Henri Le Gars* »

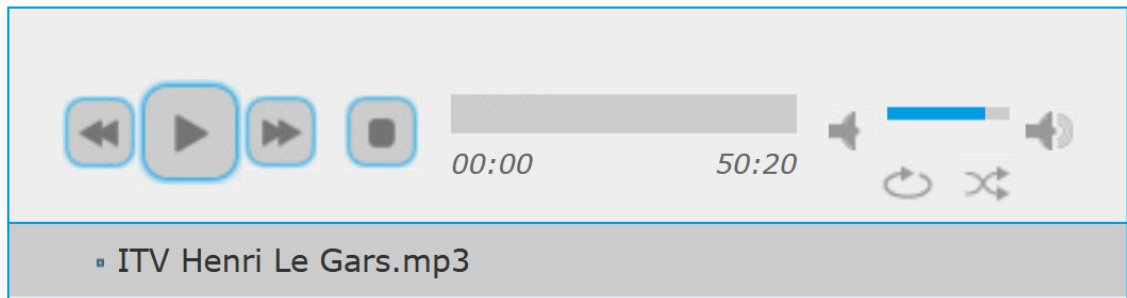
Espace Mémoires des Papetiers

Billet du
21.01.2023



pour le STO ¹ qu'il évitera en se cachant dans la ferme d'une cousine à Landudal. En février 1945, la guerre n'est pas finie, il est mobilisé pour un voyage jusqu'en Afrique du nord en passant par Paris et Lyon : « Je me suis trouvé en gare dans la ville de Lyon le dimanche et c'était la première fois que les élections municipales avaient lieu en France où les femmes pouvaient voter. Mais les militaires non. »

De retour à Cascadec, puis à Odet, sa plus grosse réussite a été d'épurer les comptes : « On m'avait demandé de faire le nécessaire pour ouvrir un compte à chaque client. ... c'était assez facile puisque la plupart des gens utilisaient des chèques postaux pour payer. Avec le chèque postal, il y avait un talon qui restait, une souche, et deux parties qui allaient au CCP. Et un revenait à l'intéressé vendeur, au dos on pouvait savoir quelle facture était réglée. ». Il s'occupe ensuite de la paye des cadres et agents de maîtrise des deux usines.



Les 50 minutes transcrites

🚩 (00:00) Mon beau-frère ayant pris à Cascadec les comptes papier, le 13 juillet 1942 je suis allé le remplacer aux expéditions des cahiers OCB. Et là en 1944 au moment du débarquement, la femme d'un des mécaniciens (le père Bolloré avait fait venir deux mécanos de la boîte de Chambon qui fournissait les enchevêtreuses et les imprimeuses, des machines vraiment très fragiles qui nécessitait la présence de mécanos), la femme Lachoué débarque à l'atelier des cahiers le matin, annonçant le débarquement en Normandie. C'était un soulagement, car on se demandait ce que tout cela allait devenir.

🚩 (01:31) Ici à Odet on n'était pas nombreux à être entré chez Bolloré pendant la guerre. Seule la fille Castric, nièce du père Garin, avait été embauchée comme sténo-dactylo, en même temps que moi à peu près ...

[la suite dans l'article en ligne]

¹ Le Service du travail obligatoire (STO) fut, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, la réquisition et le transfert contre leur gré vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français, afin de participer à l'effort de guerre allemand que les revers militaires contraignaient à être sans cesse grandissant (usines, agriculture, chemins de fer, etc.). Les personnes réquisitionnées dans le cadre du STO étaient hébergées dans des camps de travailleurs situés

sur le sol allemand. À la fin de l'année 1942 ils étaient seulement 240 000. Les autorités Allemandes et Françaises organisèrent alors un recensement général des travailleurs Français et tentèrent d'imposer à tous les inactifs de trouver un emploi. Dans chaque ville importante, un service administratif du STO, dépendant d'une Feldkommandantur, était chargé de gérer les dossiers et de la désignation des « déportés du travail ».



Montre d'hommes d'armes et brigandines en 1481

C'hoari soudardig

Le manuscrit complet du compte-rendu de la Montre générale de Carhaix en 1481, version conservée aux Archives départementales du Finistère, et le point sur les différentes transcriptions, identifications et revenus des participants nobles d'Ergué-Gabéric.

Sources manuscrites : document de la Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc (Fonds de Boisgélin, transcrite par Hervé Torchet) et copie plus tardive aux Archives départementales du Finistère (1J65, commande de Le Goazre de Kervélégen, transcrite par Fréminville et Norbert Bernard, et reproduite en ligne in-extenso).

Au service du duché de Bretagne

Norbert Bernard définit ainsi les montres : « *revues militaires de la noblesse médiévale et moderne. Les montres ont en effet des fins militaires : elles rassemblent les nobles, regroupés par paroisse et en armes afin d'établir et de corriger la capacité militaire de la noblesse locale* ». Hervé Torchet quant à lui donne cette définition : « *revue générale de tous les tenants de fiefs assujettis au service militaire* ».

Celle de 1481 est organisée par le duc de Bretagne François II dans chaque siège épiscopal, et pour l'évêché de Cornouailles des 4 et 5 septembre la revue a lieu à

Carhaix où 743 participants nobles, pages et commissaires « *se montrent* » avec leurs équipements et insignes respectifs.

Le compte-rendu nominatif de la montre de Carhaix est découpé en deux parties : la première listant les plus importants, à savoir les 46 hommes d'armes, et la deuxième les autres représentants nobles présents pour chaque paroisse. Les premiers sont en armure et ont autant de chevaux et de soldats que l'exige leur niveau de revenu, mais par contre la localisation de leur fief n'est pas mentionnée.

Le document existe sous forme de deux copies manuscrites : la première, conservée dans le fonds Boisgellin de la Bibliothèque de Saint-Brieuc, a été étudiée par l'historien Hervé Torchet en 2011 dans un livre intitulé « *Montre générale de 1481* ».

Le manuscrit Boisgélin a été aussi analysé par le chevalier de Fréminville en 1835, mais ce dernier a transcrit principalement la copie des Archives départementales du Finistère, un manuscrit commandé par le sénéchal Le Goazre de Kervélégen à la toute fin de l'Ancien Régime dont la transcription a été enrichie et corrigée en 2002 par Norbert Bernard.

Sur la page de garde de ce manuscrit Le Goazre, il y a cette mention : « *Régnant en Bretagne Richard frère d'Arthur 3^e* ». Il s'agit de Richard de Montfort dit Richard de Bretagne (1395-1438), est fils de duc de Bretagne (Jean IV), frère du duc Arthur III. Et en fait, en 1481, c'est son fils François II (père d'Anne de Bretagne) qui est le duc de Bretagne.

Février 2023

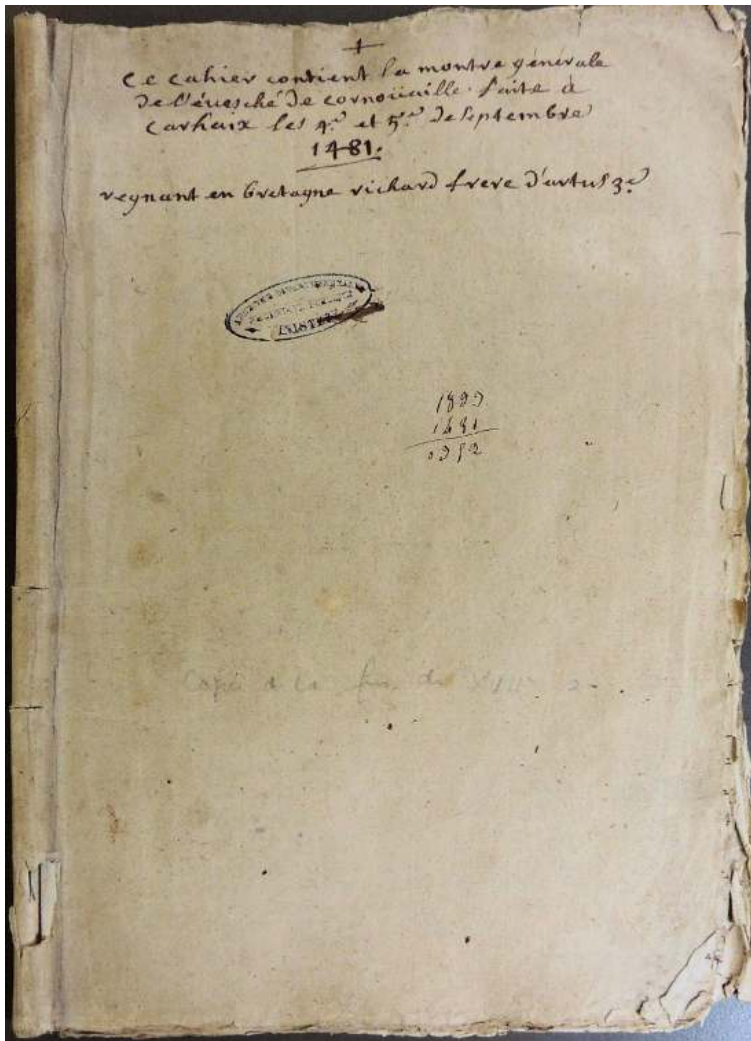
Article :

« 1481 - Montre générale des gens d'armes de l'Evesché de Cornouaille »

Espace Archives

Billet du 04.02.2023





Transcription d'Hervé Torchet :

✚ Jehan Provost par Jehan son fils archer en brigandine

✚ Caznevet Kerfors par Hervé le Normant en brigandine et voulge

✚ Yvon Kersulgar en brigandine et pertuisane

✚ François Liziard mineur par Louys le Borgne archer en brigandine

✚ Henry Kersulgar par Jehan Provost le jeune en brigandine et voulge

Transcription de Norbert Bernard avec entre crochets les graphies erronées de Fréminville : Les nobles d'Ergué Gabéric [Gaberit]

✚ Jehan Provost, par Jehan son fils, archer en brigandine.

✚ Caznevet [Caznoret] de Kerfort, par Hervé Le Normand, archer en brigandine et vouge.

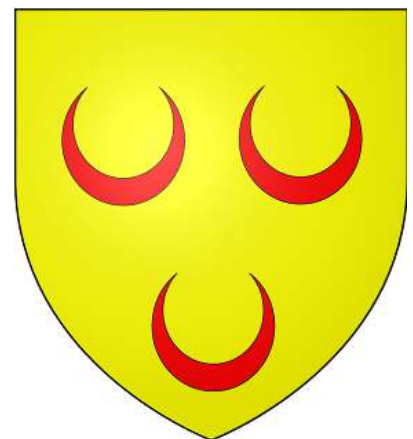
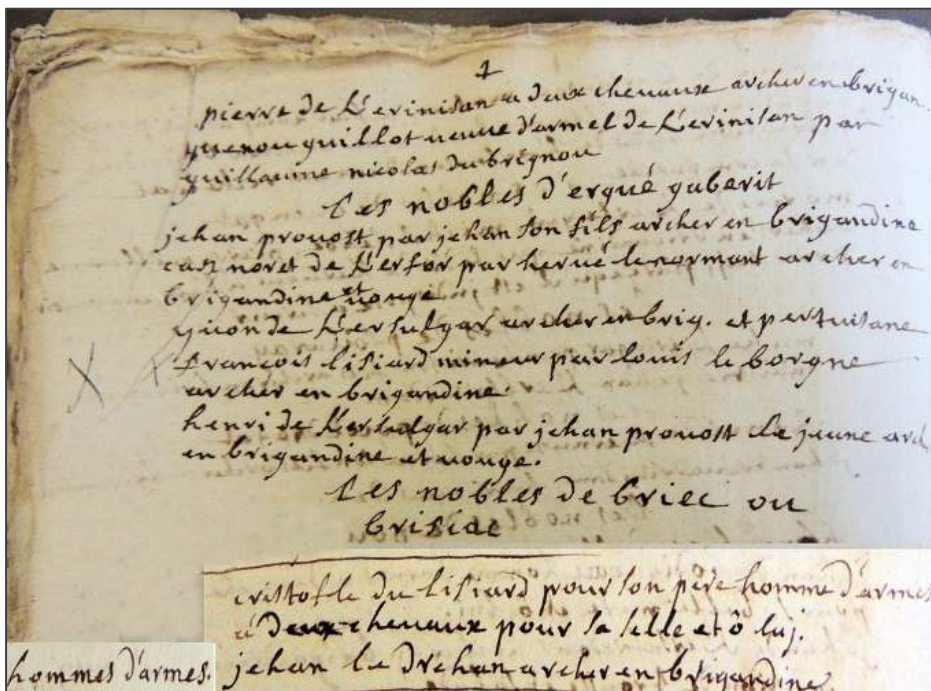
✚ Yvon Kersulgar, archer en brigandine et pertuisanne.

✚ François Lisiart [Liziard], mineur, par Louis Le Borgne, archer en brigandine.

✚ Henry Kersulgar, par Jehan Provost le Jeune, archer en brigandine et vouge.



L'encart gabéricois de la copie Le Goazre aux Archives départementales du Finistère est essentiellement à la page 17 (version intégrale publiée dans l'article en ligne).



Dans son livre dédié à la Montre de Cornouailles, Hervé Torchet propose une carte (cf. ci-dessous) avec la localisation des blasons des gens d'armes dans chaque paroisse. Pour Ergué-Gabéric, il s'agit des armes « *d'or à trois croisants de gueules* » des Liziart de par la présence de « *Christophle de Lisiard pour son père, homme d'armes, a deux chevaux pour sa selle et o lui, Yvon Penfrat, coustilleur, Henry Berhain, archer en brigandine* ».²

Certes les Liziart de Kergonan sont bien également présents parmi les nobles convoqués d'Ergué-Gabéric : « *Françoys Liziard mineur par Louys le Borgne archer en brigandine* ». François est fils de Louis, tous deux seigneurs de Kergonan, mais Christophe était-il frère de François ? Norbert Bernard suggère qu'il serait plutôt du fief de Trohanet, en Langolen (autrefois rattaché à Briec) : « *à ces seigneurs de Briec il faut probablement ajouter : Christophe Liziart, homme d'armes, et son père, seigneur de Trohanet* ».

Les autres nobles gabéricois : « *Jehan Provost de Penanrun et son fils archer en brigandine, Caznevet Kerfors par Hervé le Normant en brigandine et voulge* ³, *Yvon Kersulgar de Mezanlez en brigandine et pertuisane* ⁴, *Henry Kersulgar de Kernaou par Jehan Provost le jeune en brigandine et voulge* »

Dans son étude Hervé Torchet se base sur un texte de Dom Morice

pour déterminer les revenus comparés de tous les participants en fonction de leurs équipements. Pour les nobles individuels ci-dessus : « *en deçà de 60 livres : arc avec carquois, ou bien sorte de halberde (jusarme, pertuisane ou vouge) ou de lance (jaseline ou demi-lance) et protection du haut du corps (brigandine ou paletoc), ainsi qu'un cheval même mauvais.* ».

Par contre l'homme d'armes Christophe Lisiart rentrerait dans la catégorie des revenus supérieurs : « *Jusqu'à 300 livres : ils s'accompagnent de deux bons chevaux, plus un page monté sur un cheval d'archer. De 300 à 400 livres : la même chose, plus deux archers en brigandine et coiffés de salades.* ». Cela dépend donc s'il est accompagné de 2 pages (un archer et un coustilleur) selon la source Boisgélin ou d'un seul archer pour le manuscrit Le Goazre.



² Brigandine, s.f. : cuirasse légère, composée de lames d'acier larges de deux à trois doigts, assemblées transversalement et clouées sur un cuir de cerf bien apprêté ; commode pour les gens de trait, tels que les archers et les arbalétriers.

³ Vouge, s.m. : pique armée d'un fer long, large, évidé et tranchant comme une lame de sabre. Le vougier n'a d'autre

arme défensive qu'un morion ou simple casque : c'est l'emploi des gentilshommes les plus indigents.

⁴ Pertuisane, s.f. : arme d'hast (arme dont le fer est monté sur une longue hampe ou fût) en usage de la fin du XVe jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. La pertuisane était portée par divers gardes et par les lieutenants des gens de pied.





La première maison d'école communale en septembre 1854

Ar skol gozh

L'histoire de la toute première "maison d'école" communale, réservée ensuite aux filles en 1886 lorsqu'une nouvelle école des garçons est construite en 1883 de l'autre côté du bourg.

Sources : Fonds Joseph Bigot aux Archives diocésaines de Quimper (ADQ) et délibérations du conseil municipal d'Ergué-Gabéric (CM-EG).

5 ans après la requête du préfet

Le 9 avril 1849, le préfet du finistère adresse une lettre à Joseph Bigot, architecte du département à Quimper, lui demandant de se rendre à Ergué-Gabéric pour l'estimation des travaux de construction d'une maison destinée « à la tenue de l'école communale et de la mairie ».

Début juin, le conseil municipal, qui a déjà depuis 1807 maintes fois rejeté l'idée d'une maison d'école pour raisons budgétaires, répond que « la lettre, dans son ensemble et eu égard à l'esprit qui paraît l'avoir dictée, constitue une atteinte à la dignité du conseil et à la liberté de ses délibérations ».

En mars et août 1851 l'opposition municipale est toujours argumentée : « une école au bourg d'Ergué-Gabéric ne serait point fréquentée, à cause des distances que les enfants auraient à parcourir » ; « l'opposition que cette commune paie pour l'instruction primaire

continuerait à être payée lors même qu'elle aurait un institut ».

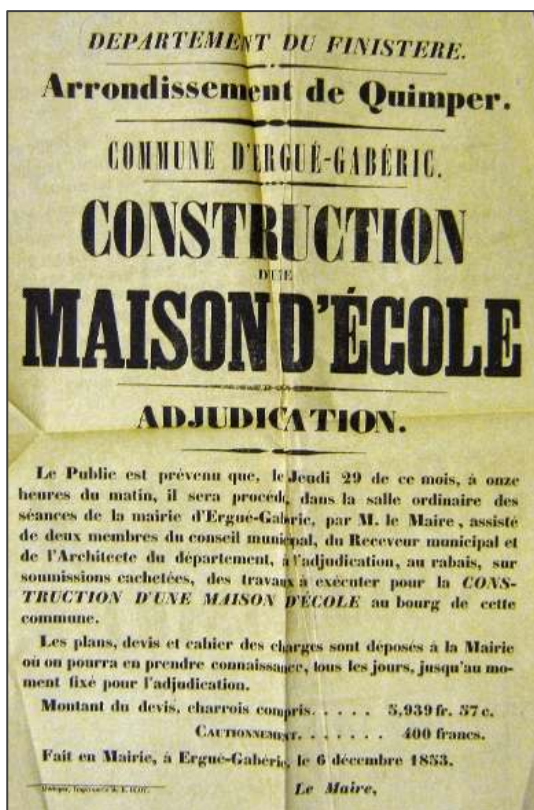
En octobre, retournement de situation, « le Conseil déclare ne plus s'opposer à l'établissement d'une maison d'école dans la commune » et propose l'affectation d'une maison plutôt que de lancer une construction : « le sieur Le Roux qui possède au Centre du bourg une fort belle maison qui offre de l'avis de l'Inspecteur lui-même toutes les conditions désirables pour la création d'un pareil établissement ».



Le 16 janvier le conseil demande au préfet « d'envoyer un architecte pour faire un plan et un devis », lequel est toujours Joseph Bigot, architecte du diocèse et du département.

Un premier devis de l'ensemble des travaux est établi fin janvier, pour un montant de 5916 francs et 8 centimes. Il faudra attendre le 6 décembre 1853, pour que les affiches d'adjudication des travaux de construction de la première école communale gabéricoise soient apposées dans les lieux publics et que les travaux puissent démarrer.

« Les conseillers ci-dessus dénomés pensent qu'une école au bourg d'Ergué-Gabéric ne serait point fréquentée, à cause des distances que les enfants auraient à parcourir, qu'elle serait par conséquent inutile, et ...



Pour le mobilier de la classe unique, on peut noter son côté rudimentaire : « 5 tables et bancs, 1 table pour le maître, 1 tableau noir et chevalet, un poêle en fonte avec tuyau, 25 encrers en plomb ».

À la mi-août 1854, le conseil municipal note l'arrivée d'un instituteur pour la première rentrée scolaire « en vertu de l'autorisation de monsieur le préfet en date du 3 août relativement au choix d'un instituteur, après avoir requis l'avis du conseil ... » et en profite pour voter afin qu'une institutrice soit aussi prochainement nommée « dans l'hypothèse qu'elle soit une école mixte » et « que ce soit une sœur ».

Le 5 décembre 1856 le maire écrit à l'entrepreneur pour demander le remplacement du poêle qui n'est pas conforme aux plans et devis de l'architecte Bigot, sa puissance ne suffisant pas pour chauffer la classe qui, à cette date, est toujours unique.

21 ans après la loi Guizot

Cette loi proposée le 28 juin 1833 par François Guizot, ministre de l'Instruction publique, qu'il contribue activement à mettre en place, précède celles de Jules Ferry. Un des textes majeurs de la monarchie de Juillet, il impose que chaque commune doit, dans les six ans qui suivent, devenir propriétaire d'un local d'école, et loger et entretenir un ou plusieurs instituteurs.

En réalité il faut attendre septembre 1854, date d'ouverture de l'école communale, pour cela devienne réalité à Ergué-Gabéric, car l'instruction primaire n'a pas toujours été une priorité communale.

Et encore, cette école ne peut pas être considérée comme laïque : au grand dam de la municipalité qui voudrait des religieuses, les 4 premiers instituteurs seront des prêtres :

- ✚ Pierre-Jean Le Calvez, 1854-1855.
- ✚ Jean Rohou, de 1855 à 1861.
- ✚ René Pouliquen, de 1858 à 1861.
- ✚ Jean-Baptiste Le Floc'h, 1861.

L'emploi de personnel religieux n'est pas interdit par « l'instruction publique et la liberté de l'enseignement » de 1833, mais ce n'est pas vraiment dans l'esprit de la loi Guizot.

Il faut dire aussi que l'école libre du bourg ne sera ouverte qu'en 1898 par la congrégation des Filles du Saint-Esprit.

Mars 2023

Article :

« 1849-1856
Ouverture de
la première
maison
d'école com-
munale au
Bourg »

Espace Ar-
chives

Billet du
11.03.2023

... et, comme
l'imposition que
cette commune
paie pour l'in-
struction primaire
continuerait à
être payée lors
même qu'elle au-
rait un institut,
les conseillers
sont d'avis à
l'unanimité
moins une voix,
qu'il y a lieu de
s'occuper ni de la
location, ni de la
construction
d'une maison. »

Délibération mu-
nicipale de mars
1851

Premier instituteur et missionnaire américain en 1855

Skolaer ha beleg

La vie romanesque d'un prêtre instituteur à Ergué-Gabéric qui part en mission aux Etats-Unis, est marié pendant 32 ans, a 4 enfants, est porté disparu, et enfin devient moine d'une abbaye trappiste au Canada.

Sources : Délibération de Conseil municipal, livre et articles du chanoine Jean-Louis Le Floch, enquête de Serge Duigou dans la revue « Cap-Caval »⁵ de 2014.

Vie mouvementée et romanesque

À la mi-août 1854, à l'occasion de l'ouverture de l'école communale, le conseil municipal note l'arrivée de Pierre-Jean Le Calvez, venant d'être ordonné prêtre et nommé instituteur pour la première rentrée scolaire : « en vertu de l'autorisation de monsieur le préfet en date du 3 août relativement au choix d'un instituteur, après avoir requis l'avis du conseil ».

Pierre-Jean Le Calvez est né le 10 octobre 1829 à Plobannalec, à la ferme de Kerlan Plonivel, tenue par ses parents, Pierre-Jean Le Calvez et Jeanne Le Guichaoua.

⁵ Cap Caval est une revue d'histoire et d'ethnographie du pays Bigouden fondée en 1983 par un groupe de passionnés, parmi lesquels Jakez Cornou (directeur), l'historien Serge Duigou, la cinéaste Nicole Le Garrec, le spécialiste en langue bretonne Michel Le Roy, l'archéologue Pierre-Jean Berrou. Elle tire à 2 200

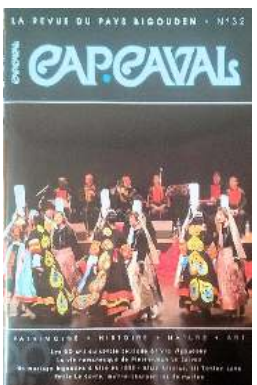
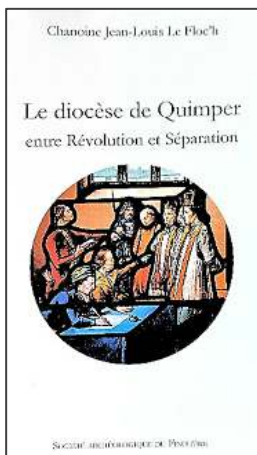
On n'en sait pas plus sur cette première année scolaire du jeune prêtre bigouden, mais sans doute avait-il déjà des velléités de voyage et dépaysement.

Deux mémorialistes ont évoqué la vie de Pierre-Jean Le Calvez après son passage à Ergué-Gabéric comme instituteur : le chanoine Jean-Louis Le Floch dont les notes ont été éditées fin 2022 dans le livre « *Le diocèse de Quimper entre Révolution et Séparation* », et Serge Duigou dans l'article « *La vie romanesque de Pierre-Jean Le Calvez* » inséré dans la revue « *Cap-Caval* » de 2014.

Le chanoine écrit : « Parmi les multiples contributions du diocèse de Quimper à l'Église d'Amérique, il en est une plus originale, dont il convient de rappeler le souvenir ... Il s'agit de la fondation d'un diocèse tout neuf : celui de Burlington, dans les limites de l'État du Vermont. L'évêque fondateur et la moitié de la première équipe de prêtres affectés à ce diocèse sortaient du clergé de Quimper. ... Cinq volontaires se présentaient, tout prêts à partir pour le Vermont : trois prêtres, un diacre, un clerc tonsuré. Voici leurs noms. Pierre-Jean Le Calvez, de Plobannalec (Plonivel), prêtre de 1854 et instituteur au Grand-Ergué. Il entrera, en 1890, au monastère d'Oka, près de Montréal où il est mort le 27 mars 1907 ... »

On notera que le texte intégral de cette histoire est traduit sur le site américain de la cathédrale de Burlington, et notamment la notice sur Le Calvez : « *Pierre-Jean*

exemplaires. En 2000, après 25 numéros et 2 numéros spéciaux, elle disparaît. À la suite d'un partenariat avec la fédération d'associations et d'entreprises Startijenn Ar Vro Vigoudenn, la revue renaît le 1er juillet 2011, avec pour rédacteur en chef Jakez Cornou.



Mars 2023

Articles :

« Pierre-Jean Le Calvez, prêtre et instituteur (1854-1855) »

« LE FLOCH Jean-Louis - Le diocèse de Quimper »

« DUIGOU Serge - La vie romanesque de Pierre-Jean Le Calvez »

Espaces Biographies, Biblio

Billet du 18.03.2023

Le Calvez, Plobannalec (Plonivel), priest of 1854 and teacher at Grand Ergue. He entered the monastery of Oka near Montreal in 1890, where he died on March 27, 1907. »

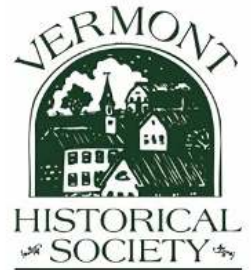
Serge Duigou et Paul Carnahan (bibliothécaire de la Vermont Historical Society) ont mené une enquête plus approfondie : à l'issue d'une année scolaire à Ergué-Gabéric, prêtre dans un tout nouveau diocèse au nord-est des États-Unis, il tombe amoureux d'une jeune communiant, rompt ses vœux et change de nom pour se marier, a quatre enfants, puis quitte sa famille après 32 ans de mariage et rentre incognito comme moine dans une abbaye trappiste près de Montréal, alors que sa femme fait publier dans la presse une annonce de demande de retour dans ses foyers.

L'annonce est celle-ci : « *Peter J. Carpenter, come house and settle your property, for I am in need You are obliged to support me.* ». Ce qui peut se traduire ainsi : « *Pierre Carpenter, reviens t'occuper de ta propriété, car j'ai besoin de toi. Tu es obligé dans l'obligation de prendre soin de moi.* ». Le patronyme de Carpenter est tout bonnement la traduction anglaise du nom breton "Calvez", le charpentier.

L'affaire a fait beaucoup de bruit à l'époque et des journalistes se sont déplacés et ont publié des articles comme ci-contre.

Début de l'article : « *Wants her husband. A Priest who renounced his vows, changed his name and married. Mrs. Carpenter was found at the comfortable home of herself and sons. She said that on June 25, 1858, she was married in Hudson, N.Y., to Father Pierre Calvez, a priest from Pont-L'Abbé, Lambour France.* ».

Traduction : Elle veut son mari. Un prêtre qui a renoncé à ses vœux, changé son nom et qui s'est marié. Rencontre de Madame Carpenter dans sa confortable maison avec ses fils. Elle a dit que le 25 juin 1858 elle s'est mariée avec le Père Pierre Calvez, un prêtre français de Pont-l'Abbé-Lambour.



WANTS HER HUSBAND.

**A Priest Who Renounced His Vows,
Changed His Name and Married.**

BOSTON, Nov. 10.—The following notice was published here yesterday:

Peter J. Carpenter, come home and settle your property, for I am in need. You are obliged to support me.

ELIZABETH CARPENTER, Woburn, Mass.

Mrs. Carpenter was found at the comfortable home of herself and sons. She said that on June 25, 1858, she was married in Hudson, N. Y., to Father Pierre Calvez, a priest from Pont L'Abbe, Lambour, France, whom she had met some time before in Vergennes, Vt., and who renounced his vows and changed his name to marry her. The couple moved from Hudson to Windsor, N. Y., thence to Waitesfield, Vt., to Lawrence, Mass., and finally to Woburn.

Her husband is highly educated, speaking seven languages, is of thoughtful demeanor and distinguished appearance. Four sons, two of whom are now married, were born to them.

The husband left his wife November 20, 1890, since when she has not heard from him except by one letter, not in his hand, dated Harrison, N. Y., April 14, 1891. Mrs. Carpenter thinks her husband has entered some monastery to do penance in atonement for the sin of marriage.



Journaux de 1870-1905 lus par Jean-Marie Déguignet

Ar gazetennoù



Que ces journaux soient nationaux ou régionaux, républicains ou conservateurs, l'avidé lecteur Déguignet les a beaucoup critiqués, et attaqué leurs rédacteurs (Judet, Drumont, Nours, Rochefort) pour leurs positions sur des sujets comme notamment l'affaire de Panama et le procès Dreyfus.

Sources : cahiers manuscrits des mémoires de Déguignet, édition 2001 de « *Histoire de ma vie. L'intégrale des Mémoires d'un paysan bas-breton* ».

Manger du juif et du libre-penseur

Tout au long des pages de ses mémoires (cf. les nombreux extraits de la version Intégrale rassemblés dans le chapitre ci-dessous), Jean-Marie Déguignet critique les positions les journaux qu'il peut lire, souvent en envoyant des courriers d'invective aux rédacteurs en chef :

✚ des publications nationales « *L'Intransigeant* »⁶ et « *La Lanterne* »⁷ d'Henri de Rochefort, « *La Libre Parole* » d'Édouard

⁶ L'Intransigeant est fondé par Eugène Mayer, directeur de La Lanterne. Le journal suit les revirements politiques de Rochefort qui en est le rédacteur en chef : d'abord socialiste, L'Intransigeant critique dans un premier temps la politique des républicains opportunistes, en particulier Jules Ferry. Le quotidien se rallie ensuite au boulangisme, puis au nationalisme, participant en 1898 au déchaînement antisémite contre Dreyfus.

Drumont, « *Le Petit Journal* » d'Ernest Judet, « *La Croix* » de Vincent de Paul Bailly, et « *La Revue de Paris* ».

✚ des éditions régionales « *Le Courrier du Finistère* » de Corentin Le Nours, « *Le Réveil du Finistère* » de Th. Jouy, « *La Dépêche de Lorient* » de Mathurin Rameau, « *L'Action Libérale* », « *La Dépêche de Brest* », « *L'Ouvrier* » d'Yves Lefèvre et « *Le Finistère* » de Louis Hémon.

Au niveau national, principalement dans Le Petit Journal, L'Intransigeant, La Croix et La Libre Parole, la première raison des colères du mémorialiste est le traitement de l'affaire Dreyfus dans les publications catholiques : « *J'en voyais par ici de vieux messieurs décorés, sur les routes, lisant La Libre Parole qui*



⁷ La Lanterne est un journal satirique, anti-clérical et anti-Napoléon III. Il est créé en 1868, et est au départ dirigé par le journaliste et homme politique Henri Rochefort (1831-1913). Quotidien, puis bi-hebdomadaire, il cesse de paraître en 1895.

Intégrale des Mémoires, page 484 :

« Les journaux jésuites, Le Petit Journal en tête bien entendu, affirmèrent avec de longues phrases " patriotiques " que personne ne pouvait avoir le moindre doute sur la culpabilité du traître, ... Les lecteurs du Petit Journal, si nombreux en France, n'eurent aucun doute, assurément, sur la culpabilité du juif, puisque le journal l'affirmait. »

souriaient dans leurs barbes blanches, pensant sans doute qu'ils allaient pouvoir encore manger du juif, du protestant, du franc-maçon, du libre-penseur et de l'athée, avant d'aller là-haut rejoindre ceux qui en mangèrent tant jadis durant l'Inquisition, la Saint-Barthélémy et les dragonnades.»

Et il enfonce le clou : « *Les lecteurs du Petit Journal, si nombreux en France, n'eurent aucun doute, assurément, sur la culpabilité du juif, puisque le journal l'affirmait. »*

Le scandale de Panama est également souvent évoqué, à savoir « *l'appel de Judet du Petit Journal, l'amorceur patenté de toutes les canailleries et qui reçut 630 mille francs pour ce coup d'amorce, un million d'imbéciles s'empressèrent d'aller vider leurs bas de laine dans les caisses du "grand français, Ferdinand de Leceps, Effel et compagnie". »*

La contestation de la politique du ministre Émile Combes, avec ses lois d'expulsion des religieuses des écoles privées en 1902, énerve aussi Déguignet, y compris dans le journal local catholique « *Le Courrier du Finistère* » : « *J'ai sous les yeux un journal catholique, moitié breton, moitié français, dans lequel il est dit que Combes, le renégat et scélérat, serait, d'après la loi, leur loi à eux sans doute, passible de la Haute Cour* ».

Dans le même journal, il y a même une affaire personnelle qui touche l'auteur, la fermeture de son débit de tabac suite à pression médiatique : « *Le Courrier du Finistère dont le rédacteur, le célèbre Nours Corentin, fut le premier à ameuter contre moi tous les gens de Pluguffan. »*

Du fait de son engagement politique passé en 1870-71, seuls les

journaux républicains comme « *Le Finistère* » de l'homme politique et avocat Louis Hémon ou « *L'Ouvrier du Finistère* » sont un peu épargnés et défendus, bien qu'il exprime beaucoup de déception qu'il exprime dans une lettre qu'il envoie au premier : « *Monsieur le Député. Vous me connaissez de longue date : depuis ces époques mémorables et terribles où nous luttions ensemble pour sortir la France du précipice où l'Empire l'avait jetée ... ».*

Il exprime aussi un peu de reconnaissance positive pour « *La Revue de Paris* » où sont publiés ses premiers cahiers quelques mois avant sa mort : « *Mais voici que Le Braz Anatole m'envoie un numéro de La Revue de Paris où j'ai l'agrément de voir mon nom figurer parmi les illustres écrivains. Oui, je lis en tête du numéro 24, 15 décembre : "Jean-Marie Déguignet, Mémoires d'un paysan bas-breton" ... Et il me souhaite de vivre assez longtemps, afin de jouir de mon triomphe littéraire, qui ira toujours grandissant. ».*

Et enfin, il fustige le rédacteur de « *L'Action Libérale de Quimper* » qui combat les toutes nouvelles pensions de retraite : « *"Enfin nos représentants ont voté cette loi philanthropique en un tour de main, qui vous donne envie d'être septuagénaire pour en profiter." Mais après, il se demande où pourra-t-on trouver de l'argent pour servir une pension à tous ces vieillards et invalides du travail. Je lui ai demandé où le gouvernement trouve de l'argent pour nourrir des milliards d'individus inutiles, qui ne font que du mal, sans avoir produit durant toute leur vie de quoi nourrir un moineau 24 heures. »*

Fausse signature et majorité matrimoniale en 1893

Une signature usurpée

La signature d'un faux père qui vaut au marié, boulanger au bourg d'Ergué-Gabéric, d'être mis sous les verrous, puis relâché par une ordonnance de non-lieu.

Source : coupures de presse du journal local « *Le Finistère* »⁸.

Une affaire de faux en écriture

En cette année 1893 la situation est très tendue localement à Ergué-Gabéric : les élections municipales de l'année précédente, gagnées par la liste conservatrice du maire Hervé Le Roux de Mélenec, sont contestées par les républicains, un prêtre ayant menacé les mauvais électeurs du jugement de Dieu à leur mort. Les élections sont annulées par le Conseil d'Etat, et organisées de nouveau en juin 1893, mais avec le même résultat favorable pour Hervé Le Roux.

Dans ce contexte agité, comme le relate un article du 10 octobre dans le journal « *Le Finistère* », les services municipaux n'ont pas

⁸ Le Finistère : journal politique républicain fondé en 1872 par Louis Hémon, bi-hebdomadaire, puis hebdomadaire avec quelques articles en breton.

⁹ Mariage - 25/09/1893 - Ergué-Gabéric - de LE BERRE Corentin, Boulanger, (majeur), né le 29/10/1866 à Coray, fils de Louis, Journalier, présent et de Marie NOARCH, Journalière, présente. Notes époux : Il est domicilié à Quimper. Et de LE SAUX Marie Jeanne, Aide cultivatrice, (majeure), née le 24/11/1861 à

noté le 25 septembre que, lors de la cérémonie du mariage du jeune boulanger du bourg Corentin Le Berre⁹, le père de ce dernier, n'ayant pas pu faire le déplacement depuis la commune voisine de Coray (où il est journalier agricole), est remplacé par son beau-frère : « *Le maire d'Ergué-Gabéric n'eut connaissance du faux que par la rumeur publique.* »

Bien qu'il soit majeur, le marié, ainsi que son oncle, sont arrêtés peu de temps après le mariage : « *Tous deux furent mis sous les verrous, tandis que se lamentait la jeune épousée* ». Et pourtant l'oncle, chiffonnier de son état, était réticent au départ : « *Le bonhomme n'avait consenti qu'avec peine à jouer le rôle qu'on lui imposait, mais enfin, il y avait consenti, et répondit et signa le vrai père.* »

Après quelques jours emprisonnement, le boulanger sera autorisé à revenir s'occuper de son fournil, car la justice est restée clémente selon l'entrefilet du 12 octobre : « *Une ordonnance de non-lieu vient d'être rendue dans une affaire de faux dont nous avons raconté les détails jeudi. Corentin Le Berre et son oncle ont été remis en liberté.* »

Cette relaxe s'explique sans doute par le fait que le marié a 26 ans révolus et donc atteint la majorité matrimoniale pour pouvoir s'engager dans les liens du mariage sans autorisation de ses parents

Edern, fille de Corentin, décédé le 06/04/1887 à Edern et de Marie Jeanne CAVELLAT, Cultivatrice, présente. Témoins : Jean PENAGUER, 44 ans, charbon, beau-frère du marié, E-G -- François le BERRE, 23 ans, cult, frère du marié, Coray -- Joseph le ROUX, 62 ans, cult, E-G, signe -- François CAVELLAT, 59 ans, cult, oncle de la mariée, Briec. Mentions marginales : Bans publiés les 10 et 17 septembre 1893 à Ergué-Gabéric et Quimper

Février 2023

Article :

« Substitution d'un faux père au mariage de Corentin Le Berre, Le Finistère 1893 »

Espace Journaux

Billet du 11.02.2023

ou tuteurs. Cette majorité matrimoniale, différente de la majorité civile de 21 ans, est depuis le code civil de 1804 de 25 ans pour les hommes (21 ans pour les femmes qui peuvent convoler librement plus tôt).

Au XIXe siècle, jusqu'en 1907, les jeunes gens ont besoin de ses parents pour se marier, même au-delà de 25 ans : en principe les mariés doivent notifier aux parents le projet par un acte notarié, dit « *acte respectueux* » ou « *acte de respect* ». Aujourd'hui c'est plus précoce et bien plus simple : majorité civile et matrimoniale à 18 ans pour tout le monde, nul besoin de faire passer son oncle pour son père.



Ergué-Gabério. — Le 25 du mois dernier, le nommé Le Berre, boulanger, âgé de 26 ans, demeurant à Quimper, se présentait à la mairie d'Ergué-Gabério pour contracter mariage avec Marie-Jeanne Le Saux, employée de ferme dans cette commune. Tout aurait été pour le mieux si Le Berre n'avait présenté, au lieu et place de son père, qui habite Coray, et ne pouvait assister au mariage, un faux père, dans la personne de son oncle, Le Paourkès, chiffonnier, rue de la Providence, à Quimper. Le bonhomme n'avait consenti qu'avec peine à jouer le rôle qu'on lui imposait, mais enfin, il y avait consenti, et répondit et signa comme le vrai père.

Le maire d'Ergué-Gabério n'eut connaissance du faux que par la rumeur publique. Mais l'oncle et le neveu ne perdirent rien pour attendre. Tous deux furent mis sous les verrous, tandis que se lamentait la jeune épousée. Comment finira l'affaire ? On a l'espoir que la justice se laissera fléchir en égard à l'ignorance où étaient certainement Le Paourkès et son neveu, de la gravité du cas où ils se mettaient, en accomplissant un acte qui leur paraissait une supercherie sans conséquence.

En 1804 le Code civil établit la majorité civile à 21 ans (article 488 ancien) et la majorité matrimoniale à 21 ans pour les filles et 25 ans pour les garçons (avec possibilité de sommations respectueuses). La nubilité est à 15 ans pour les filles et 18 ans pour les garçons (article 144 ancien).

[Wikipedia](#)





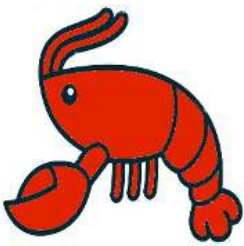
Photos et banquet de noces à Odet et Ker-Anna en 1932

Friko vraz evit an holl

Plus de 400 invités au banquet des noces du fils aîné des Bolloré, tous en-dimanchés et heureux d'être photographiés par E. Le Grand.

Sources : Archives familiales, collection Jean Guéguen / Arkae, menu de banquet fourni par Jean-Yves Léonus.

Qui est donc le super-décoré de la photo n° 5 ?



Langoustes et Gruaud-Larose

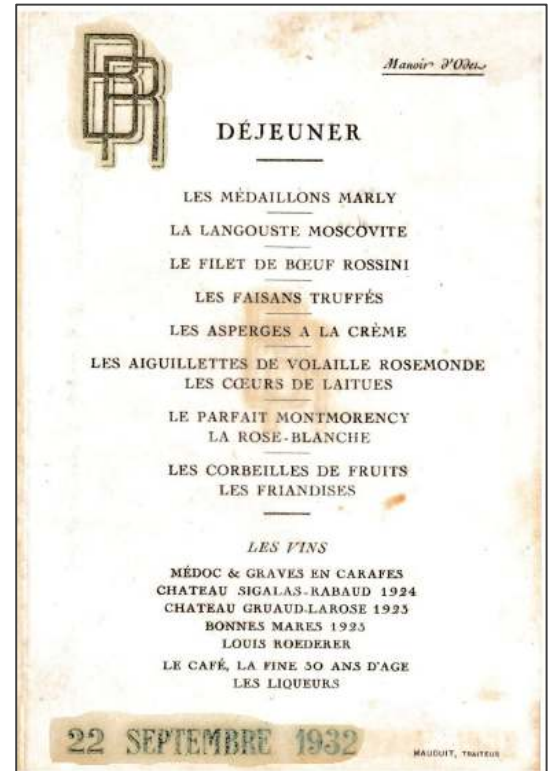
Les photos de la fête ont été conservées par les participants au mariage Bolloré de 1932 et leurs descendants, notamment deux d'entre elles qui ont largement circulé et donné lieu à identification des participants grâce à Henri Le Gars. Jean Guéguen a aussi fait don à l'association Arkae de quatre autres clichés : cf. les fac-similés 3-6 en ligne, un appel étant lancé pour compléter les noms au regard des numéros.

La collection complète est donc la suivante :

- 1. Groupe Yves Le Gars, Niger, Quéré et Brénéol
- 2. Groupe avec Mauguin, Blanchard, Queinnec, Le Bihan et Tandé
- 3. Groupe au complet posant sur les marches de l'escalier de pierre
- 4. Groupe de onze femmes en-dimanchées
- 5. Enfants et mères, hommes avec chapeaux et un super-décoré

6. Six femmes en jupes et hauts noirs avec coiffes borledenn

En complément on trouvera ci-contre la reproduction du menu de repas de noce, une carte aux initiales des noms des mariés BR (Bolloré et Rivière) : merci à Jean-Yves Léonus qui nous a communiqué celui que son défunt père avait conservé. Les mets sont plutôt fastueux : « *La langouste moscovite, les faisans truffés, les aiguillettes de volaille Rosemonde* ». Et même les millésimes des vins ne sont pas ordinaires : « *Château Sigalas-Rabaud 1924, Château Gruaud-Larose 1925* ».



C'est un jeudi 22 septembre 1932 et la famille Bolloré n'a pas lésiné pour fêter dignement le mariage du fils aîné René-Guillaume Bolloré avec Denise Rivière (Première épouse de René-Guillaume Bolloré : Denise Rivière née le 28 avril 1914 à Fontenay (94)) et c'est la dernière fois que le père René Bolloré, décédé le 16 janvier 1935, est à même de rassembler plus de 1000 personnes réparties entre les sites d'Odet et de Cascadec.

Mars 2023

Article :

« 1932 - Les ouvriers papetiers d'Odet à la noce de René-G. Bolloré, studio Etienne Le Grand »

Espace Audio-Visuel

Billet du 25.03.2023



Les photos du personnel invité à la fête ont été prises à l'extérieur du bâtiment du patronage de Keranna où était servi le repas pour les ouvriers - au nombre de plus de 400 - de la papeterie d'Odet. On y reconnaît des figures connues du quartier d'Odet, toutes sur leur trente-et-un¹⁰ et fières d'être à la fête.

Les photos de la fête à Keranna ont été prises et éditées par le studio quimpérois « E. Le Grand » comme l'atteste son tampon blanc. Le fondateur Etienne Le Grand (1885-1969) s'était sans doute personnellement déplacé pour le compte des Bolloré car il était natif de Menez-Groaz, lieu-

dit très proche de Keranna et d'Odet.

On trouvera aussi en ligne la transcription de l'article paru dans le bulletin paroissial Kannadig. Le texte est rigoureusement celui d'un article - signé J.L. - paru dans les journaux Le Progrès du Finistère et L'Union Agricole (cf article séparé : « [Un mariage en grande pompe à Odet, Figaro et journaux locaux 1932](#) » □).

Le ton est certes un peu ampoulé et hagiographique, mais donne quelques précisions sur l'évènement : « *Sous une tente dressée pour la circonstance, se réunirent autour de la table fleurie les plus proches parents de la famille. Dans une autre salle, toute proche, la famille élargie du personnel de la maison, au nombre de plus de*

Photo n° 3 :
Groupe au complet sur les marches de l'escalier de pierre de Ker-Anna.

Identifications à proposer (utiliser les numéros de repérage)

¹⁰ Se mettre sur son trente et un (31) : Mettre ses plus beaux habits. Les auteurs de livres sur les expressions sont tous d'accord pour dire que l'origine de cette expression reste mystérieuse. Les interprétations sont variées, depuis une déformation du mot 'trentain' qui désignait un tissu de qualité supérieure (mais les dates d'usage de ce mot -jusqu'au XVe siècle- et d'apparition de

l'expression -XIXe siècle- ne concordent pas), en passant par un numéro oublié d'un uniforme militaire de cérémonie, ou une réduction inexplicquée de trente-six (quatre fois 'neuf', donc forcément très beau -on disait aussi se mettre sur son trente-six-) jusqu'à un jeu de cartes où le fait d'atteindre le chiffre trente et un était ce qu'il y avait de plus beau. Source : Expressio.fr



400, se trouva rassemblée pour le banquet des noces. »

En guise de témoignage supplémentaire, des rushs de films (cf article séparé : « [Les Bolloré filmés à Odet en 1932 par le photographe Raphaël Binet](#) ») attes-

tent de la ferveur de la cérémonie nuptiale dans la chapelle de la papeterie et de l'assistance nombreuse des deux banquets, à savoir sous la tente-chapiteau dans le parc d'Odet et dans la salle du patronage de Keranna



Photo n° 4 :
Groupe de onze femmes endimanchées.

Identifications à proposer (utiliser les numéros de repérage)



Photo n° 6 :
Six femmes en jupes et hauts noirs avec coiffes borledenn.

Identifications à proposer (utiliser les numéros de repérage)



Les classes d'enterrements et mariages en 1946-60

Oferennoù ker

Les classes de cérémonies religieuses, avec des prestations et des tarifs différents, ont existé jusqu'aux années 1970 : les familles gabéricaises pouvaient choisir, en fonction de leur notoriété et moyens financiers, entre la classe supérieure, les première à cinquième classes, sans oublier celle des indigents.

Sources : Trois documents conservés aux Archives diocésaines de Quimper, cote P 51/3.

Messes basses ou chantées

On se croirait transporté il y a quelques siècles, à une époque où la religion catholique est dominante dans les campagnes bretonnes.

Et pourtant les pratiques discriminatoires pour la délivrance de ses rites perdurent jusqu'à la mandature du recteur gabéricois Gustave Guéguen de 1941 à 1956 et les premières années de son successeur Pierre Pennarun.

À gauche : un recteur surnommé Gustave en habit ecclésial.

À droite : l'abbé Pennarun en procession pour une confession d'enfants présidée par Mgr Fauvel.

Plus précisément, la qualité des prestations pour les enterrements et mariages y est différenciée en fonction de l'argent que les familles peuvent dépenser. Pour preuves ces trois affichettes gabéricaises de 40 cm environ, conservées aux Archives diocésaines, présentant les tarifs en usage :

✚ En 1946, juste après-guerre, les prix peuvent aller jusqu'à 8000 francs pour un enterrement de classe supérieure.

✚ En 1951, les prix ont été multipliés par 2 ou 3 en cinq ans : 18500 en supérieure et 15500 francs en première classe.

✚ Environ 10 ans après, le prix des funérailles de première classe est de 120 francs, le rapport de 1 à 100 étant dû à l'introduction du nouveau franc en janvier 1960. Cet exemplaire sur support cartonné, est sans doute le dernier tarif à avoir été affiché dans l'église paroissiale ou au presbytère.



Avril 2023

Article :

« 1946-196x
- La tarification des cérémonies religieuses de secondes classes »

Espace Archives

Billet du
01.04.2023



Designation des Classes	Indication du Cérémonial et autres Eléments de chaque Classe	Prix.
I. Enterrements d'Adultes.		
I ^{re} Classe.	10 heures. - Assistance n. 3 prêtres. - Tentures. Harmonium. 4 Croix - 10 Cierges. - obit de 6 services et 2 messes	120 ^{fr.}
II ^e Classe.	10 heures. - 2 prêtres. - 3 Croix - 4 Cierges.	50 ^{fr.}
III ^e Classe.	10 heures. - Un prêtre. - 2 Croix - 2 Cierges.	25 ^{fr.}
II. Enterrements d'Enfants.		
I ^{re} Classe.	10 heures. - 2 prêtres. - Messe. - 8 Cierges.	40 ^{fr.}
II ^e Classe.	9 h 1/2. - Un prêtre. - Messe - 4 Cierges.	25 ^{fr.}
III ^e Classe.	9 heures 1/2. - Un prêtre. - Messe le lendemain. - 2 Cierges.	12 ^{fr.}
III. Services Funèbres.		
I ^{re} Classe.	Dans la semaine avec mess chantée à 9 h 1/2. - 10 Cierges. - Tentures - 2 prêtres. - Les services de dévotion à 9 heures.	35 ^{fr.}
II ^e Classe.	Le dimanche, Service d'octave, d'anniversaire avec harmonium.	20 ^{fr.}
III ^e Classe.	Le dimanche, Service double sans harmonium.	10 ^{fr.}
IV ^e Classe.	Service simple, dit de dévotion.	5 ^{fr.}
IV. Octaves.		
Obit de 6 services et 2 messes aux jours indiqués.		40 ^{fr.}
V. Annuels.		
Quart d'annuel. 12 services.		60 ^{fr.}
VI. Mariages.		
I ^{re} Classe.	10 h 1/2. Harmonium. 3 prêtres.	50 ^{fr.}
II ^e Classe.	10 h 1/2. Harmonium. 2 prêtres.	30 ^{fr.}
III ^e Classe.	10 h. Un prêtre.	15 ^{fr.}
Nota. - Les deux premières classes seules ont droit au grand carillon.		
VII.		
La prise de corps, pour les enterrements se fait à part.		20 ^{fr.}
A domicile.		10 ^{fr.}
A la limite ordinaire.		



Le nombre de classes s'est réduit sur les dernières années : première, deuxième et troisième classe, avec le maintien d'une quatrième pour les services funèbres (« *Service simple, dit de dévotion* » : 5 francs seulement au lieu de 35 francs pour la première). Alors qu'en 1946 et 1951 on en compte au moins six, la première étant précédée d'une « *classe supérieure* » ou « *hors classe* ».

La dernière classe de 1946 est gratuite, alors qu'elle devient

¹¹ Obit, s.m. : fondation perpétuelle d'une messe anniversaire, messe célébrée pour un défunt à la date anniversaire de son décès, honoraires versés aux prêtres pour la célébration d'un service funèbre. Source : TLFi.

payante en 1951 pour toutes les cérémonies, et même pour un mariage pour « *Indigents et indignes* » il faut déboursier 1000 francs, au lieu des 15000 francs d'une hors-classe.

Les services fournis pour chaque classe sont détaillés :

✚ Les heures de messe : la classe supérieure a droit à la « *Messe chantée* » de 11 heures, alors que les plus pauvres doivent se contenter de la « *Messe basse* » de 9 heures. Le nombre d'obits ¹¹ de services funèbres est aussi variable.

✚ Le nombre des prêtres : les premières classes bénéficient de l'assistance de deux ou trois prêtres pour la messe et le cimetière, un seul en classe inférieure.

✚ La prise de corps : un corbillard religieux est assuré ou non avant l'arrivée à l'église et au cimetière

✚ Les éléments mobiliers : nombre dégressif de croix et de cierges, et de l'électricité et un harmonium sur les dernières années ; les mariés peuvent disposer de prie-Dieu ¹² de paille et/ou de fauteuils.

✚ Les ornements : un drap mortuaire blanc est proposé pour l'enterrement d'enfant en hors classe, et les tentures dans l'église sont de deux catégories : hors du chœur pour les classes supérieures, dans le chœur pour la première classe, et les « *Petites tentures* » pour la seconde, et rien du tout au-delà. Et même le grand carillon des cloches n'est possible

¹² Prie-Dieu, g.n.m. (pluriel prie-Dieu) : meuble liturgique sur lequel on s'agenouille pour prier Dieu. Il s'agit le plus souvent d'une sorte de chaise basse, plus rarement d'un banc, avec un degré qui fait office d'agenouilloir.

que pour les mariages de première et deuxième classe.

L'importance du faste des funérailles est confirmée par cet extrait du journal paroissial du recteur Gustave Guéguen de l'été 1941 : « Début juillet, achat de tentures funèbres chez M. Paul de Quimper pour rehausser l'éclat des funérailles dont le tarif a été augmenté. »

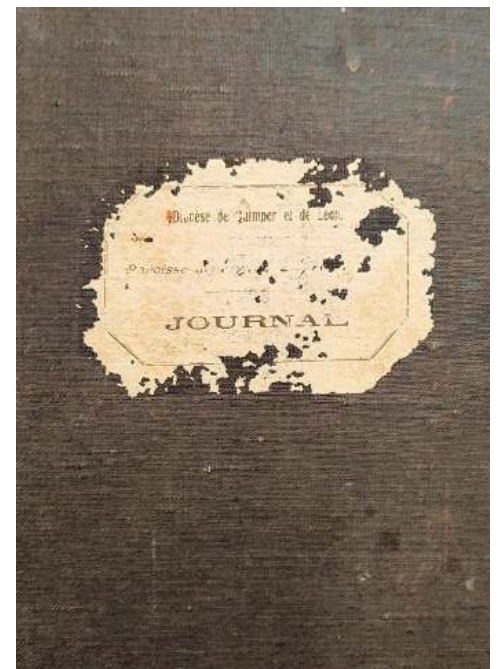
Désignation et Heures des Classes	Indication du Cérémonial et autres Éléments de chaque Classe	Prix
I. Enterrements d'Adultes		
1 ^{ère} Classe	Funérailles hors du cloître. Messe 10 h. 4 parties au cimetière. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	18 500
2 ^e Classe	Funérailles au cloître. Messe 10 h. 4 parties au cimetière. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	15 500
3 ^e Classe	Messe 10 h. au cloître. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	10 500
4 ^e Classe	Messe 10 h. au cloître. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	6 000
5 ^e Classe	Messe 10 h. au cloître. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	3 700
6 ^e Classe	Messe 10 h. au cloître. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	1 300
II. Enterrements d'Enfants		
1 ^{ère} Classe	Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	4 700
2 ^e Classe	Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	3 700
3 ^e Classe	Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	2 600
4 ^e Classe	Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	1 500
III. Services Funèbres		
1 ^{er} Service	Service funèbre pour la sépulture des corps.	3 500
2 ^e Classe	Service funèbre pour la sépulture des corps.	2 500
3 ^e Classe	Service funèbre pour la sépulture des corps.	1 500
4 ^e Classe	Service funèbre pour la sépulture des corps.	500
5 ^e Classe	Service funèbre pour la sépulture des corps.	200
IV. Octaves		
6 semaines	800	
Octave sans messe 6 semaines	1200	
V. Annuels		
24 semaines par an 1/2	4 800	
12 semaines par an 1/4	2 400	
12 semaines de messes	12 000	
12 semaines de messes	3 500	
VI. Mariages		
1 ^{ère} Classe	15 000	
2 ^e Classe	10 000	
3 ^e Classe	8 000	
4 ^e Classe	6 000	
5 ^e Classe	4 000	
6 ^e Classe	3 000	
7 ^e Classe	1 000	
VII. Divers		
Carillon		100
Orgue		150
Prière pronale		50
Enquête mariage		50
Bans		50
Recommandations		50
Certificats divers		50

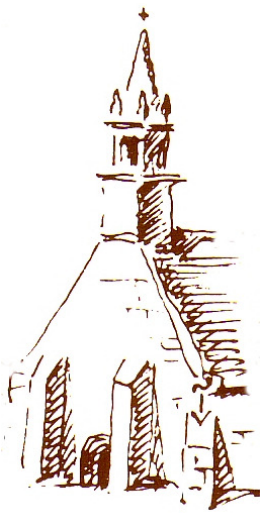
Désignation et Heures des Classes	Indication du Cérémonial et autres Éléments de chaque Classe	Prix
I. Enterrements d'Adultes		
1 ^{ère} Classe	Funérailles hors du cloître. Messe 10 h. 4 parties au cimetière. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	18 500
2 ^e Classe	Funérailles au cloître. Messe 10 h. 4 parties au cimetière. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	15 500
3 ^e Classe	Messe 10 h. au cloître. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	10 500
4 ^e Classe	Messe 10 h. au cloître. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	6 000
5 ^e Classe	Messe 10 h. au cloître. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	3 700
6 ^e Classe	Messe 10 h. au cloître. Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	1 300
II. Enterrements d'Enfants		
1 ^{ère} Classe	Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	4 700
2 ^e Classe	Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	3 700
3 ^e Classe	Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	2 600
4 ^e Classe	Paire de corps et poutrelle en bois. Paire de cercueil en bois. Cercueil. H. et L. obligatoires.	1 500
III. Services Funèbres		
1 ^{er} Service	Service funèbre pour la sépulture des corps.	3 500
2 ^e Classe	Service funèbre pour la sépulture des corps.	2 500
3 ^e Classe	Service funèbre pour la sépulture des corps.	1 500
4 ^e Classe	Service funèbre pour la sépulture des corps.	500
5 ^e Classe	Service funèbre pour la sépulture des corps.	200
IV. Octaves		
6 semaines	800	
Octave sans messe 6 semaines	1200	
V. Annuels		
24 semaines par an 1/2	4 800	
12 semaines par an 1/4	2 400	
12 semaines de messes	12 000	
12 semaines de messes	3 500	
VI. Mariages		
1 ^{ère} Classe	15 000	
2 ^e Classe	10 000	
3 ^e Classe	8 000	
4 ^e Classe	6 000	
5 ^e Classe	4 000	
6 ^e Classe	3 000	
7 ^e Classe	1 000	
VII. Divers		
Carillon		100
Orgue		150
Prière pronale		50
Enquête mariage		50
Bans		50
Recommandations		50
Certificats divers		50

Le journal paroissial gabéricois de 1909 à 1957 est un document, conservé aux Archives diocésaines de Quimper, qui n'a pas encore été analysé et transcrit dans son intégralité.

Ce registre contient les notes prises par le recteur Gustave Guéguen de 1941 à 1956, mais il inclut aussi les années 1909-1940 avec les rapports circonstanciés de Louis Lein entre 1909 et 1914 et de Louis Pennec entre 1914 et 1938, mais aussi les premiers mois de la mandature du recteur Pierre Pennarun.

On en présentera les transcriptions prochainement sur le site du GrandTerrier.





Le clocher après sa reconstruction, croquis de Keranforest dans Le Télégramme (1975)

Le clocher de Saint-Guénolé foudroyé en décembre 1910

Un tour-îliz kouezet

Suite à la chute du clocher foudroyé par un coup de tonnerre, une reconstruction est faite dans l'urgence par un entrepreneur local, avec une couverture partielle de l'assurance et des difficultés de financement.

Sources : Coupures de journaux (entre autres « *L'Ouest-Eclair* »¹³, l'ancêtre d'Ouest-France) et documents conservés aux Archives départementales du finistère sous la cote 2 O 411 (compte-rendu de délibération de conseil municipal, traité de gré à gré et lettre d'accord du préfet).

Pluie, grêle et fluide de foudre

C'est une terrible tempête le mardi 13 décembre 1910 que relatent les journaux finistériens, à savoir « *Le Finistère* », « *L'Ouest-Eclair* », « *Le Courrier du Finistère* », « *Le Progrès du Finistère* » et « *L'Union agricole* », dans leurs colonnes en décembre 1910 : « *Mardi dernier, vers midi, un violent orage accompagné de pluie et*

¹³ L'Ouest-Éclair est un ancien quotidien régional français, créé par deux Bretons chrétiens d'une sensibilité républicaine et sociale, l'abbé Félix Trochu, prêtre en Ille-et-Vilaine, et Emmanuel Desgrées du Lou, natif de Vannes, commissaire de la Marine, puis avocat. Les ventes décollent après la Première Guerre mondiale et, en 1930, le patron embauche son gendre, Paul Hutin, un Lorrain de 42 ans qui deviendra son gendre. Le journal rayonnait, à ses débuts, sur cinq régions, la

de grêle avait éclaté subitement sur la région de Quimper. ».



Le clocher de l'église de Gourlizon s'est effondré, mais c'est aussi le sort du celui de la chapelle de St-Guénolé en Ergué-Gaberic : « *Vers midi et demi la foudre tombait sur le clocher d'une chapelle située à Saint-Guénolé qui fut abattu. La toiture de l'église fut également endommagée et les murailles ébranlées.* »

Et les voisins, les Espern qui tiennent le débit de boisson à quelques mètres du parvis, ont la frayeur de leur vie : « *Le fluide passa sur le toit pour aller chez M. Espern, y renverser sa dame, briser les carreaux ainsi qu'une vingtaine de litres de vin blanc et de verres.* » Il est vrai que la perte du vin blanc est presque aussi important que la chute du clocher.

Et en même temps les couvreurs sont en grève, « *Depuis jeudi, les ouvriers couvreurs de Quimper se sont mis en grève. Leurs revendications tendant à ce que le tarif de*

Bretagne, la Normandie, l'Anjou, le Maine et le Poitou, comme Journal républicain du matin. En 1940, Paul Hutin, militant antinazi comme sa femme, souhaite que L'Ouest-Eclair ne paraisse pas sous le joug allemand et s'engage dans la Résistance. L'Ouest-Éclair sera interdit à la Libération pour acte de collaboration. Paul Hutin revient à Rennes, à peine libérée, le 4 août 1944 pour créer le Ouest-France.

l'été leur soit appliqué en hiver. », ce qui augure quelques difficultés pour refaire la toiture en ardoises.

Une reconstruction bâclée

Il faudra attendre l'été suivant pour qu'on puisse finaliser les travaux de restauration et régler la facture :

✚ Conseil municipal du 27 août : « *Les travaux s'élevant à 1607 f. 61 sont déjà effectués* » par l'entreprise locale Stervinou du lieu-dit L'Hôtel.

✚ L'assurance souscrite ne couvre qu'une partie des frais : « *les travaux à faire se sont trouvés augmentés par la reconstruction du clocher qui n'était pas assuré et par suite non compris dans l'indemnité de 691 f.* »

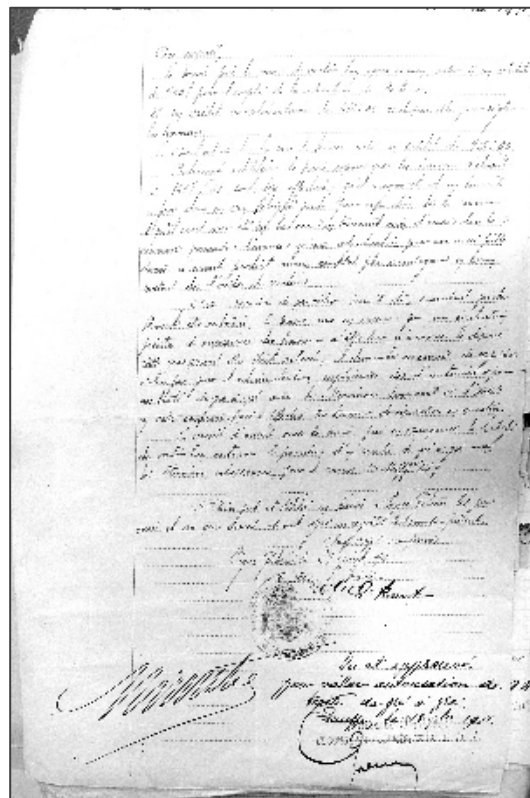
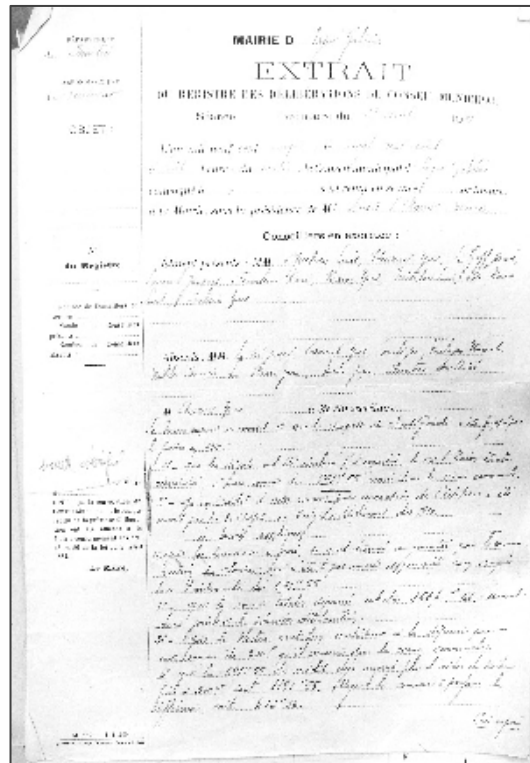
✚ Ça s'est passé dans un lieu bien reculé selon le maire : « *Il s'agissait d'un travail à faire dans un coin éloigné, perdu pour ainsi dire, de la commune.* », et on peut s'estimer heureux d'avoir trouvé de la main d'œuvre pour y venir travailler.

✚ Le reste à charge peut être couvert partiellement par une prise en charge paroissiale, mais pour prendre le complément dans la caisse communale il faut régulariser par un traité de gré à gré avec l'accord du préfet.

Pour ce qui concerne la réfection du clocher, le résultat n'est pas brillant, comme on le voit sur le croquis ci-dessus, sa nouvelle hauteur est ridicule par rapport à ce qu'il était dans le passé : il servait de point de ralliement aux chasseurs de la région.

Les propos du recteur Louis Lein dans son journal paroissial l'attestent : « *L'on a refait le clocher en ciment armé, mais le clocher est*

désormais et moins beau et moins haut [...] Les ouvriers avaient brisé une partie des pierres de l'ancien clocher et s'en étaient servis pour faire la maçonnerie de la base du nouveau clocher. »



Février 2023

Articles :

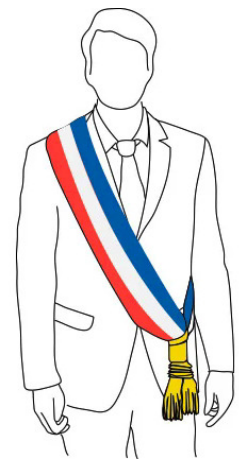
« **Le clocher de Saint-Guénolé abattu par la foudre, Ouest-Eclair et autres 1910** »

« **1911 - La reconstruction laborieuse du clocher foudroyé de Saint-Guénolé** »

Espaces Journaux, Archives

Billet du 18.02.2023

Délibérations du conseil municipal du 27 août 1911.



Un clocher historique enfin restitué en l'an 2000

Un tour-îlíz war-sav

Belle reconstruction historique à l'identique d'un clocher 90 ans après avoir été foudroyé par la foudre, ceci grâce à la ténacité des habitants du quartier.

Sources : Articles de presse d'Ouest-France.

La ténacité d'une association

En 1972, le recteur Jean-Louis Morvan s'indigne : « *Les quatre piliers de béton sont une injure aux talents de nos ancêtres bâtisseurs* ». En 1984 Laurent Quevilly renchérit dans les colonnes d'Ouest-France : « *Foudroyé en 1910, le clocher de St-Guérolé fait depuis plutôt tristounet. De par sa taille minuscule, de par sa facture en béton. Après une réfection de la chapelle en 1974, reste donc à réparer l'injure.* »

Il faudra attendre 15 années encore pour que le projet de réfection prenne une tournure favorable. Dans un article Ouest-France de novembre 1998 au titre évocateur, « *Pour qui sonneront les cloches de Saint-Guérolé ?* », on constate que c'est un sujet de polémiques entre la municipalité de gauche et l'opposition. Hervé Herry s'insurge contre la récupération politique : « *L'aboutissement du projet est dû à la ténacité d'une association, le comité de Saint-Guérolé* ».

Ce comité présidé par Gérard Jézéquel espère dès novembre 1998 que l'opération de remontage du

clocher puisse se faire avant le passage de l'an 2000. Mais c'est mal connaître les délais et attermoissements des administrations comme les Bâtiments de France. En octobre 1999 les accords sont obtenus pour des travaux au printemps 2000. Le coût total de l'opération se monte à plus de 500 000 francs avec un financement de 37% par le département et la région à hauteur, 26% par les associations et dons individuels, et le reste sur le budget communal.

L'avis d'attribution des marchés est publié fin décembre avec ce titre : « *Travaux de restitution du clocher de la chapelle de Saint-Guérolé* », comme s'il s'agissait du règlement d'une dette envers les habitants du quartier.

Le marché inclut les fournisseurs des pierres (carrière de Plouay), de la ferronnerie (cloches non incluses, car conservées) et des lots de maçonnerie (établissement ICR de Vannes et entreprise Poupon d'Ergué-Gabéric).

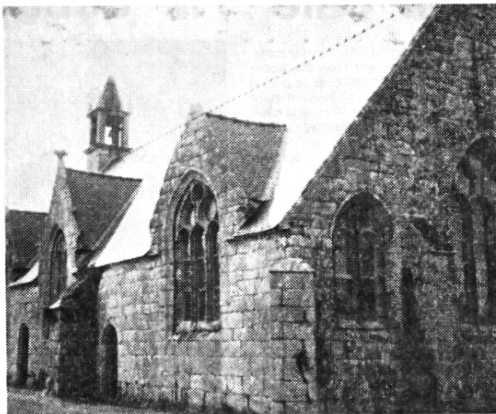
Les travaux préparatoires (plans, choix de matériaux) seront effectués par l'architecte Léo Goas-Straaijer de l'association Breiz-Santel, et deux compagnons sculpteurs-restaurateurs, Michel Bresson et Pascal Duval, s'attelleront à la tâche de remontage du clocher à l'identique de ce qu'il était jusqu'en 1910, c'est à dire élancé et élégant.

Terminons par une anecdote rapportée en 1984 à Laurent Quevilly (correspondant d'Ouest-France) par l'agriculteur Pierre Le Bihan (dit Pêr Logoden, "lagône" suivant la prononciation locale, "la souris" en français) : « *Traditionnellement, le petit pardon avait lieu le premier dimanche de mars et le grand le troisième dimanche de juillet (ces dates coïncident avec semis et récoltes). On voyait des femmes agenouillées faisant plusieurs fois le*



tour de l'église en disposant, pour se repérer, un caillou à chaque passage (P. Le Bihan se rappelle que des petits malins se faisaient un plaisir de soustraire quelques cailloux aux pauvres pénitentes) ».

Achever la réfection de St-Guérolé ;
Une histoire de clocher



La façade sud avec ses fenêtres flamboyantes surmontées de pignons à angles aigus.

Foudroyé en 1911, le clocher de St-Guérolé fait depuis plutôt tristounet. De par sa taille minuscule, de par sa facture en béton. Après une réfection de la chapelle en 1974, reste donc à réparer l'injure. Le XV^e centenaire de l'abbaye de Landévennec en sera peut être l'alibi. Pourquoi ? toute une histoire...

« Il est établi que la chapelle fut construite sur des terres appartenant alors à Landévennec et dédiée à St-Guérolé, fondateur de l'abbaye ». Bernez Rouz, animateur de la commission histoire est formel. « On la doit aux seigneurs Gabérisiens de Kerfor, vers les années 1500 ». Dès lors tout est connu, ou presque, de la chapelle de St-Guérolé, elle aura ses deux pardons, l'un en mars, l'autre en juillet. Son cantique spécifique. Son imposant calvaire encore recensé en 1794 pour les biens nationaux et dont on ne sait rien de la disparition, si ce n'est qu'il en subsiste un christ dans un talus de Quelenec. « Et c'est un jour de 1911, à midi précises que le clocher est tombé », un clocher élancé, si bien qu'il servait de point de ralliement aux chasseurs de la région.

La cachette d'un trésor

Il sera refait en béton armé sur la base de ses anciennes pierres de taille. Ridicule, bien des clochers subsistent, intacts, près de chapelles en ruines. Démarches pour en obtenir un. En vain...

Nous sommes en 1943, St-Guérolé, va abriter un trésor inestimable. Accrochez vos ceintures, car dans 722 caisses seront entreposés là, à l'abri des bombardements, les vitraux de la cathédrale,

le, St-Corentin, ceux de l'église St-Mathieu, de celle de Penmarc'h, et de Peumerit, et de Pont-Croix, une fortune...

Soudain les Gabérisiens..

Une misère par contre dans les années 70 St-Guérolé menaçait ruine. Et soudain les Gabérisiens se révèlent artistes de talent. Voilà que M. Thépaud du Menez érige un autel de pierre. M. Queau de la Croix Rouge sculpte et lambrisse à l'instar des ancêtres. Tout comme M. Le Berre de Lenhesq qui repeint dans la teinte originelle. M. Daniel de Kerdevot entreprend la balustrade du clocher tandis qu'un cultivateur de Quelenec, Pierre Le Bihan, grave la pierre tout en finesse. L'abbé Dilasser de la commission d'art sacré apporte son grain de sel pour refaire les sablières. Enfin les habitants du quartier nettoieront le tout. Résultat : un chef-d'œuvre.

Le clocher dans un an ?

« La chapelle n'est ni classée, ni à l'inventaire des monuments historiques » explique Bernez Rouz, « ce qui n'est pas forcément un handicap. Des fonds spécifiques existent au conseil général pour la réfection de monuments campagnards. Au ministère de la Culture aussi. Nous allons donc constituer un solide dossier en vue du XV^e centenaire de Landévennec l'an prochain ». Pour l'heure M. Mouton, architecte des Bâtiments de France devrait apporter un avis éclairé en ce rendant sur place. Et puis le père Marc viendra de Landévennec présider en juillet le pardon de St-Guérolé. De bonne augure ?
Laurent QUVÉLLEY



Le comité de Saint-Guérolé en janvier 1999

En 1900, dans une notice sur les paroisses, les chanoines Peyron et Abgrall écrivaient sur la chapelle Saint-Guérolé : « Son clocher élancé est aperçu de fort loin, de sorte qu'il sert de point de ralliement aux compagnies de chasseurs qui fréquentent ces parages. » Malheureusement, dix ans plus tard il est abattu par la foudre. Dans son journal de paroisse, le recteur Lein note : « Le clocher de Saint-Guérolé a été atteint par la foudre le 10 juillet 1911 vers midi, et le toit est très endommagé. » On refait le clocher en ciment armé, moins beau, moins haut. « Le clocheron moderne émerge à peine des arbres. » En 1972, J.-L. Morvan s'insurge : « Les quatre piliers de béton sont une injure aux talents de nos ancêtres bâtisseurs. »

Tout comme l'association culturelle Arkaë, le comité de quartier de Saint-Guérolé souhaite la reconstruction du clocher, dont il ne restait en 1999 que les quatre piliers. Aujourd'hui, on est passé à la phase active.

Ville d'ERGUÉ-GABÉRIC

AVIS D'ATTRIBUTION

Travaux de restitution du clocher de la chapelle de Saint-Guérolé

1. Identification de la collectivité : ville d'Ergué-Gabéric, place de l'église, 29500 Ergué-Gabéric.
 2. Objet du marché : travaux de restitution du clocher de la chapelle de Saint-Guérolé.
 3. Entreprises retenues :
 Lot 1 : taille de pierres : Getenay, Plouay, 200 744,88 F TTC.
 Lot 2 : maçonnerie pour reconstruction du clocher : ICR, Vannes, 93 500 F TTC.
 Lot 3 : ferronnerie, Metal DB : Concameau, 8 022,30 F TTC.
 Lot 4 : paratonnerre : Macé, Plaine-Haute, 18 643,55 F TTC.
 Lot 5 : consolidation et rejointement de la façade Ouest : Poupon, Ergué-Gabéric, 29 293,74 F TTC.
 Lot 6 : consolidation et rejointement de la façade Nord, Sud et Est : Poupon, Ergué-Gabéric, 83 455,20 F TTC.
 Lot 7 : réfection contreforts Nord et Sud : Poupon, Ergué-Gabéric, 11 818,80 F TTC.
- Montant total des travaux : 445 478,47 F TTC.

Février 2023

Article :

« La reconstruction historique du clocher de St-Guérolé, Ouest-France 1998-2000 »

Espace Journaux

Billet du 25.02.2023

Ergué-Gabéric

Un clocher sur St-Guérolé pour les dix ans du comité en juillet 2000

Lors de l'assemblée générale du comité de Saint-Guérolé, qui s'est déroulée samedi, à la salle des fêtes de Ker-Anna, on a beaucoup parlé de la reconstruction du clocher de la chapelle, et des dix ans de l'association en l'an 2000.

Le clocher de Saint-Guérolé a été abattu par la foudre le 10 juillet 1911 à midi. Sa reconstruction avait été programmée pour cette fin d'année et les clochers auraient dû sonner le passage à l'an 2000. Mais le programme a pris du retard et les travaux devraient seulement commencer en début d'année prochaine. C'est ce qu'espère Gérard Jézéquel, le président du comité, après une récente réunion avec le groupe de travail qui s'occupe du projet. « La construction du nouveau clocher devant durer six mois, il sera inauguré début juillet 2000, à l'occasion du pardon de Saint-Guérolé et des dix ans du comité. » Les membres du comité espèrent tous



Une partie des membres du comité de Saint-Guérolé, avant l'assemblée générale de l'association, samedi dernier, à Ker-Anna.

que, cette fois-ci, le planning sera respecté.
516 000 F de travaux

En même temps que la reconstruction du clocher de Saint-Guérolé, il sera procédé à la protec-

tion des vitraux et au rejointement de certaines pierres. Le montant global des travaux est estimé à 516 000 F. Ils seront pris en charge par la commune 86 000 F et les associations locales et divers à hauteur de 135 000 F dont 50 000 F du comité de Saint-Guérolé et 50 000 F

d'Arkaë l'association culturelle gabérisienne.

La dernière kermesse du 4 juillet a obtenu un beau succès surtout le repas de midi qui a rassemblé trois cents personnes au cours duquel le comité a dégagé un bénéfice net de 11 000 F. Et se retrouve avec un montant total de 77 000 F en caisse, ce qui permet sans problème de financer une partie du clocher.

L'an prochain, début juillet, les animateurs prendront un relief particulier pour fêter l'an 2000 et les dix ans du comité. L'inauguration du clocher sera le moment le plus fort entouré d'un festin et soirée criées le samedi soir et une kermesse repas le dimanche. La kermesse représentera une rétrospective des neuf premières ou divers thèmes ayant été présentés : exposition d'objets ayant été offerts, exposition de costumes bretons, vieilles motos... les années précédentes.

Bureau : Président, Gérard Jézéquel ; trésorier, Gilbert Breuz ; secrétaire, Pascal Le Bihan

Dans les articles ci-dessus, il est question d'un « 10 juillet 1911 à midi » pour la chute du clocher, alors qu'en réalité c'est bien le « 13 décembre 1910, à midi environ » ainsi que l'attestent les journaux de l'époque (cf. article précédent). La date de 1911 est faussement attribuée au journal paroissial du recteur Louis Lein, mais ce dernier avait laissé en blanc pour le compléter après réflexion.

En tous cas, si on compare les deux croquis de la page suivante, on ne peut constater que la taille ridicule du clocher dessiné en 1972 par le journaliste Keranforest n'est plus de mise aujourd'hui.

